



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

[24 MAI 2023]

ÉLECTIONS DES ADMINISTRATEURS DE L'UGVC

Le nouveau Conseil d'administration de l'UGVC est au complet avec ses 54 membres élus.

**Tous les trois ans, c'est une obligation statutaire : l'UGVC
doit procéder au renouvellement de ses instances.**

[ÉLECTION PREMIÈRE TRANCHE]

En mars dernier, les adhérents de l'UGVC avaient renouvelé l'Assemblée Générale en désignant 243 délégués répartis sur l'ensemble de l'appellation, mais aussi, pour la première fois, un administrateur par circonscription. Lors de ces élections, 26 administrateurs ont donc été élus en première tranche, représentant l'ensemble du territoire de l'AOC Cognac.

[ÉLECTION SECONDE TRANCHE]

Ces mêmes délégués se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire et Élective le 25 avril dernier pour élire la seconde tranche de leur Conseil d'administration, soit les 28 administrateurs restants.

L'ensemble des délégués présents et représentés ont donc voté lors de cette Assemblée Générale Ordinaire et Élective pour élire les administrateurs de leurs crus. Cependant, malgré les deux tours de vote organisés lors de l'AG, un troisième tour a été nécessaire afin de pourvoir le nombre de postes défini par cru pour les administrateurs de Petite Champagne, de Fins Bois et de Bons Bois & Bois Ordinaires.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE [24/05/2023]



Ce troisième tour a été organisé du 15 au 24 mai, de manière dématérialisée. 6 administrateurs viennent d'être élus à l'issue de la période de vote et complètent donc la composition du Conseil d'administration portée à 54 membres, comme définie dans les statuts.

Le dépouillement a eu lieu le jour même de la clôture du 3e tour, à 16h30, en présence des assesseurs, qui ont veillé au bon déroulement de cette étape finale.

Le Conseil d'administration comprend 17 nouveaux membres. Des nouvelles têtes donc, mais aussi des femmes. Elles seront 9 contre 7 jusque-là à siéger.

Anthony BRUN, Président de l'UGVC félicite les administrateurs nouvellement élus et tous ceux qui ont candidaté. Il insiste sur la responsabilité de chacun : « Les administrateurs ont un rôle crucial au sein de l'UGVC puisque le Conseil d'administration est le lieu où se prennent les positions communes de la viticulture. Je les appelle à s'impliquer pleinement dans la politique et la stratégie du syndicat comme l'ont fait les précédents administrateurs, que je remercie pleinement. Nous avons la chance d'avoir un syndicat viticole fort, uni et écouté où chacun a le droit de s'exprimer ».

Le nouveau Conseil d'administration prendra ses fonctions fin juin.
Prochaine étape : l'élection du Bureau et du Président de l'UGVC.

Retrouvez le nouveau Conseil d'administration sur www.ugvc.fr.

LES ÉLECTIONS EN CHIFFRES :

- 243 délégués ont voté pour élire, en seconde tranche, les 28 administrateurs. Seuls 22 postes ont été pourvus à l'issue du 1er et 2e tour de cette seconde tranche.
- 6 postes à pourvoir en 3e tour.
- 17 nouveaux administrateurs ont été élus soit 31.48 % de taux de renouvellement.
- 9 femmes ont été élues contre 7, il y a trois ans, soit 16.67 % de femme au Conseil d'administration cette année (12.97 % l'année dernière).

CONTACT PRESSE : Marine MAUCOUARD mmaucouard@ugvc.fr/05 45 36 06 07

COMMUNIQUÉ DE PRESSE [24/05/2023]

UNION GÉNÉRALE DES VITICULTEURS POUR L'AOC COGNAC
LA ROCHE PLATE - 27 ROUTE DE LA GRUE - 16130 GENSAC-LA-PALLUE

[WWW.UGVC.FR]